

FIERS D'ÊTRE SOLIDAIRES

Chère Loirétaine, Cher Loirétain,

Vous trouverez ci-joint un masque offert par votre Département. Il est lavable en machine à 60° et présente l'avantage d'être réutilisable.

Afin que chacun d'entre vous puisse en être équipé, le Conseil départemental du Loiret a passé une commande exceptionnelle de 680 000 masques en tissu certifiés AFNOR, dont une partie a été confectionnée par des couturières professionnelles du Loiret que le Département a souhaité rémunérer pour soutenir cette filière.

Le déconfinement sécurisé ne peut se réaliser sans port de masques. Cela a d'ailleurs été recommandé par l'Académie de médecine et confirmé par les récents propos du Premier Ministre. Le port d'un tel masque ne doit surtout pas entraîner l'abandon des gestes barrières car il s'agit bien d'une protection supplémentaire.

Au-delà des grandes décisions publiques, l'action individuelle de chacun pour respecter les consignes sanitaires reste indispensable pour dépasser cette crise pandémique.

Je salue l'esprit de responsabilité et surtout de solidarité dont vous faites preuve depuis le début de cette crise.

C'est justement par solidarité envers les communes et l'ensemble de la population que les Conseillers départementaux ont souhaité fournir cet objet de protection à chaque Loirétain.

Soyez assuré, chère Loirétaine, cher Loirétain, que, dans cette crise sanitaire, nous sommes pleinement mobilisés à vos côtés.

Très cordialement

Marc Gaudet
Président du Conseil
départemental du Loiret
et les **Conseillers
départementaux**

